

UNE ÉCOLE CATHOLIQUE RESPONSABLE

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie pour votre présence, et je vous souhaite la bienvenue.

Me permettez-vous d'observer que nous sommes aujourd'hui le 4 octobre, et que l'Église catholique commémore en ce jour la si belle figure de François d'Assise ?... J'y vois le rappel opportun d'un saint qui fut un homme de rencontre avec les hommes et avec le monde.

Et je ne peux pas m'empêcher de penser que la vie de saint François nous offre une magnifique incarnation du concept de résonance, tel que l'a développé dans son dernier livre l'un des penseurs les plus passionnants de notre temps, Hartmut Rosa. C'est pourquoi je voudrais ouvrir mon propos par les toutes dernières lignes de ce livre : *« Redonner voix à ce monde, le refaire chanter, voilà qui ne relève pas de notre seule compétence, mais qui n'est pas non plus hors de notre pouvoir. Il n'est pas trop tard pour commencer aujourd'hui à œuvrer à la qualité de notre relation au monde – à la fois individuellement et ensemble, politiquement. Un monde meilleur est possible, un monde où il ne s'agit plus avant tout de disposer d'autrui mais de l'entendre et de lui répondre. »*¹.

Contribuer à améliorer la relation de chacun à soi-même, aux autres et au monde, voilà bien la responsabilité de l'école à travers son action éducative et pédagogique. Cette responsabilité, l'Enseignement catholique s'efforce de l'honorer dans tous les domaines et dans tous les aspects de son travail. Une Ecole catholique qui assume ses responsabilités et qui prend ses responsabilités : tel sera donc le fil conducteur de mon intervention.

¹ H. Rosa, *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*, 2016, trad. française 2018, La Découverte, p. 526.

UNE ÉCOLE CATHOLIQUE RESPONSABLE : DANS SON DIALOGUE AVEC SES PARTENAIRES

Être responsable, c'est vouloir entretenir des relations équilibrées et honnêtes avec ses partenaires, et s'en donner les moyens par un dialogue loyal.

À cet égard, je me dois de saluer le tour qu'a pris ces derniers mois notre travail de concertation avec le ministre de l'Éducation Nationale.

Sa volonté d'écoute est réelle, et permet des avancées sur différents dossiers : je n'en donnerai qu'un seul exemple, celui de nos maîtres suppléants. Vous vous souvenez peut-être de l'accent que j'avais mis l'an dernier sur ce point important : depuis lors, des échanges constructifs ont permis la mise en œuvre d'améliorations réelles, qui certes ne résorbent pas toutes les difficultés, mais qui n'en sont pas moins encourageantes, tout particulièrement en termes de réduction des écarts de rémunération entre les suppléants de l'enseignement privé et leurs collègues de l'enseignement public.

Je n'oublie pas non plus la qualité du travail mené avec la représentation nationale : les députés comme les sénateurs sont particulièrement attentifs aux enjeux de l'éducation ; ils prennent le temps d'en entendre les acteurs. Dans ce cadre, nous rencontrons une écoute et un intérêt réels pour notre contribution. Parfois méconnue, cette réflexion des parlementaires ouvre des perspectives qui méritent attention.

J'aimerais pouvoir ajouter que ce qui vaut à l'échelle nationale vaut pareillement dans les territoires. C'est souvent le cas, mais pas toujours hélas.

Il y a là, de manière récurrente, un problème culturel de mode de pilotage : dès lors que le souci d'administrer l'emporte sur l'encouragement aux initiatives, l'on fait obstacle – pour l'ensemble du système éducatif – à cet esprit de responsabilisation des acteurs que toutes les réformes ministérielles entendent pourtant développer depuis plus de dix ans au moins...

Dans une telle culture administrative, certaines autorités académiques négligent le statut de partenaires associés par contrat de nos établissements, et elles ont trop facilement tendance à vouloir, précisément, les « administrer », comme elles le font encore pour les établissements publics. L'Enseignement catholique est alors considéré comme une simple variable d'ajustement, à laquelle on ne laisse pas la possibilité de jouer pleinement son rôle au sein de notre système éducatif – et c'est alors l'équité la plus élémentaire qui n'est pas respectée.

Très profondément, j'espère que l'exemple des Académies au sein desquelles se vit une relation de travail respectueuse et équilibrée inspirera l'ensemble des responsables académiques : il en va de la vitalité globale de l'École dans notre pays.

Cette vitalité, elle se fonde aussi et de plus en plus sur la qualité du lien entre les acteurs du monde scolaire et les diverses collectivités territoriales.

L'École catholique est attentive au dialogue de proximité qu'elle mène avec elles, parce qu'elle partage avec elles le souci des territoires de vie. Nous connaissons les souffrances et les fragilités de certains de ces territoires, urbains ou ruraux, et nous n'ignorons pas davantage les difficultés budgétaires qui sont les leurs : là encore, nous entendons assumer nos responsabilités, tout en veillant bien à ce que les partenariats à poursuivre ou à développer soient respectueux de nos spécificités.

Tout ceci ne procède que d'une seule et même volonté, celle de mener le travail le plus fructueux possible avec et pour les enfants et les jeunes que nous accueillons dans nos établissements.

UNE ÉCOLE CATHOLIQUE RESPONSABLE : DANS SON TRAVAIL EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

Prendre nos responsabilités, c'est d'abord affirmer qu'il n'est pas d'éducation possible sans sécurité, et pas de sécurité sans protection.

C'est la raison pour laquelle nous avons publié en juin dernier un Programme de Protection des Publics Fragiles, intitulé « *De la lutte contre la maltraitance à la bienveillance éducative* ». Il vise à outiller les chefs d'établissement et les équipes face à toutes les formes d'atteinte à la personne, de la pédophilie au harcèlement en passant par les divers visages de la violence psychologique, verbale ou physique.

Complété par un guide des procédures à suivre en matière de protection des mineurs, ce programme fait et fera l'objet d'un travail d'appropriation et de suivi, de telle sorte que chaque enfant et chaque jeune trouve dans nos établissements le respect et la paix auxquels il a droit.

Prendre nos responsabilités, c'est aussi chercher à déployer les diverses réformes scolaires de manière à la fois loyale et cohérente avec notre projet spécifique.

Très globalement, l'on peut considérer que l'esprit général « des » réformes, et donc le principe unificateur de « la » réforme, correspondent à une logique de « libéralisme tempéré », reposant sur une conception individualiste² de l'existence et sur une compréhension concurrentielle de la société.

Plus d'individualisation des parcours, un peu plus d'autonomie pour les établissements, et potentiellement plus de concurrence entre les lycéens³ comme entre les

² Au sens philosophique et neutre du terme, non en son sens moralisateur et péjoratif.

³ (pour l'accès à l'enseignement supérieur)

établissements⁴ : philosophiquement et politiquement⁵, la culture qui nourrit la réforme est bien une culture libérale.

Mais c'est de libéralisme tempéré qu'il s'agit. C'est ici qu'interviennent par exemple la politique de dédoublement des classes dans les écoles publiques relevant de l'éducation prioritaire, ou bien l'accent mis en lycée sur l'accompagnement personnalisé et l'accompagnement à l'orientation, ou encore la procédure à mes yeux très opportune du « oui si » à l'entrée dans le Supérieur.

Tout ceci me paraît parfaitement cohérent, et donne lieu à diverses mesures concrètes qui, de mon point de vue, vont dans le bon sens.

En revanche, est-il besoin d'invoquer ici toute la tradition de la pensée sociale de l'Eglise pour rappeler que notre culture catholique n'est pas libérale, en ce sens notamment qu'elle pense en termes de « personne » reliée, et non en termes d' « individu » en soi et pour soi ?...

C'est la raison pour laquelle, afin d'habiter la réforme à notre manière, nous faisons appel à la notion de communauté :

- Pour ce qui concerne les élèves, l'effort de meilleure personnalisation des parcours et l'accent mis sur l'accompagnement de chacun nous conviennent évidemment très bien. Mais à la condition de ne pas faire grandir nos jeunes dans une logique scolaire du chacun pour soi, et de privilégier l'attention prioritaire aux plus fragiles comme le travail collaboratif.
- Pour ce qui est des établissements, il faut bien sûr se réjouir de la valorisation de leur responsabilité et de l'appel à leurs initiatives⁶. Mais en ayant réellement à cœur d'y travailler dans un esprit de réseau et de concertation. Assurément, il y aura là un équilibre peut-être un peu difficile à trouver, du côté des lycées généraux (question des enseignements de spécialité) comme du côté des lycées professionnels (réponses aux appels à projets et recherches de financement). Là encore, c'est pour nous du côté de la pensée sociale de l'Eglise que peuvent se rechercher les leviers d'action, entre principes de subsidiarité, de bien commun, de solidarité et de justice...

Prendre nos responsabilités, c'est aussi et enfin chercher à approfondir notre capacité d'éducation à l'engagement et à la prise de responsabilité, et pour cela travailler à nos propres manières d'exercer la responsabilité.

⁴ (dans le choix des enseignements de spécialité en filière générale, ou encore dans les mécanismes de financement de l'apprentissage en filière professionnelle)

⁵ Il ne s'agit pas pour moi de confondre abusivement ici le libéralisme comme philosophie politique et le libéralisme comme doctrine et comme pratique économiques.

⁶ Dès lors – mais je me suis déjà exprimé sur ce sujet, et le Secrétariat général entend bien y veiller de près, qu'en la matière les projets et propositions des établissements catholiques ne soient pas abusivement considérés par certaines administrations rectorales comme de simples variables d'ajustement de ce qui se fait ou de ce qui ne se fait pas dans l'Enseignement public....

Dans le cadre de sa dynamique de Réenchantement de l'Ecole, initiée il y a trois ans déjà, l'Enseignement catholique se mobilise cette année sur le thème de « La responsabilité en partage ». Travaillée tout au long de l'année dans les établissements comme aux diverses échelles territoriales, cette mobilisation donnera lieu à une «Semaine du Réenchantement », du 4 au 9 février 2019.

Tous les acteurs de nos communautés éducatives en seront partie prenante, des élèves aux parents en passant par les membres du personnel, les professeurs et les bénévoles : comment chacun porte-t-il au quotidien une part de responsabilité dans tout ce que vivent les uns et les autres ? ; comment le fait de reconnaître et d'encourager la responsabilité d'autrui le fait-il grandir et me fait-il grandir moi aussi ? ; comment la culture de la synodalité qui traverse toute l'histoire de l'Eglise peut-elle favoriser entre nous une communion par laquelle chacun de nos établissements soit vraiment, comme nous y appelle le pape François, une « maison commune » ?

De tels enjeux s'avèrent d'autant plus importants que les questions d'avenir ne manquent pas, et qu'elles nécessitent précisément d'être portées de façon aussi collégiale et aussi concertée que possible.

UNE ÉCOLE CATHOLIQUE RESPONSABLE : DANS SA MANIÈRE DE TRAITER LES QUESTIONS D'AVENIR

Avec ses 7 600 établissements présents sur tout le territoire national, l'Ecole catholique se porte bien, et elle apporte un service réellement utile.

En accueillant cette année 2 099 890 élèves, elle constitue plus que jamais un maillon important du paysage éducatif du pays. Mais cela exige d'elle qu'elle prenne ses responsabilités, en s'emparant, dans un souci d'intérêt général, d'un certain nombre de problématiques qui la concernent directement, mais qui - compte tenu de son poids - concernent plus qu'elle-même.

Par rapport à la rentrée scolaire précédente, nous enregistrons une progression globale de 2 576 élèves (+ 0,1%), qui correspond schématiquement à une hausse de 5 000 élèves dans le 2nd degré et à une baisse de 2 500 élèves dans le 1^{er} degré, cependant que nos établissements agricoles perdent 752 élèves (- 1,6%)⁷

Ces données statistiques manifestent la vitalité de nos établissements comme la confiance que leur font les parents, et bien sûr je m'en réjouis. Mais, vous l'aurez noté, notre croissance s'avère beaucoup moins soutenue que celles de ces trois ou quatre dernières années.

⁷ Ces chiffres résultent de l'enquête de rentrée. Comme chaque année, ils demandent à être confirmés et affinés par les résultats de l'enquête lourde, qui seront rendus publics début décembre.

Cela s'explique d'une part, et tout simplement, par la démographie : notre progression épouse d'ailleurs très largement la courbe du nombre d'enfants et de jeunes en âge scolaire : - 0,3% dans le 1^{er} degré là où la DEPP prévoyait - 0,4%, et + 0,4% dans le 2nd degré là où la DEPP prévoyait + 0,5%.

Cela tient d'autre part aux arbitrages budgétaires de l'Etat : dans la mesure où nous avons dû préparer la rentrée 2018 sans bénéficier de la moindre création de poste, notre capacité à répondre à l'aspiration des familles s'en est trouvée fortement réduite, au point qu'en de nombreux lieux nos chefs d'établissement ont dû refuser une part croissante des demandes d'inscription qui leur étaient adressées.

Cela résulte enfin de nos propres choix : parce que nous voulons maintenir un maillage territorial aussi cohérent que possible, nous avons limité notre politique interne de redéploiement, afin de ne pas réduire à l'excès les capacités d'accueil des territoires en déprise ou en fragilité démographique – tout particulièrement dans les zones rurales ou semi-rurales. Mais, ce faisant, nous avons limité d'autant notre marge de réponse à la demande dans les espaces en expansion.

Contrairement à l'image erronée et abusivement simplificatrice que certains s'en font parfois, peut-être parce qu'ils confondent le centre des grandes métropoles avec la France, tout ceci montre combien l'Ecole catholique ne vit pas dans l'opulence.

Elle ne vit pas dans l'opulence en termes de ressources humaines. A cet égard, nous avons par exemple été interpellés sur d'éventuelles inéquités relatives à l'attribution des IMP dans certaines Académies, ou plus encore à la gestion dans certains départements des emplois d'auxiliaires de vie scolaire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Ces alertes feront l'objet de notre part d'une analyse approfondie dans les prochaines semaines.

L'Ecole catholique ne vit pas davantage dans l'opulence en termes économiques, notamment parce que certaines collectivités territoriales rechignent à s'acquitter des forfaits pourtant rendus obligatoires par la loi Debré. Tout récemment encore, le rapport de la Cour des comptes qui vient de paraître souligne le fait que « *Les juridictions financières ont observé peu de cas où le principe de parité est respecté. Aucun mouvement de régularisation notable n'est intervenu depuis le même constat formulé par la Cour en 2008 (...). De nombreuses irrégularités affectent le calcul et le versement du forfait.* »⁸ Sur tout le territoire national, ce sont ainsi des dizaines et des dizaines d'établissements, souvent les plus petits, dont l'existence même se trouve menacée par les difficultés budgétaires auxquelles ils sont chroniquement confrontés.

Pour assumer nos responsabilités, nous devons donc nous saisir résolument du dossier du modèle économique et de la présence territoriale de l'Enseignement catholique. Il ne s'agit absolument pas de vouloir défendre à tout prix je ne sais quels prés carrés, pas plus qu'il n'est question de maintenir coûte que coûte des structures qui ne

⁸ Cour des Comptes, Rapport sur la situation financière et la gestion des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, septembre 2018, p.158

répondraient plus à un besoin. Mais nous pensons que l'Ecole catholique est utile au pays, et que ses établissements contribuent à la vitalité des territoires.

C'est pourquoi s'est engagé depuis plusieurs mois tout un travail de réflexion sur les évolutions nécessaires. Il n'est pas achevé à ce jour, aussi vais-je l'évoquer sous la forme des principales questions qu'il aborde :

- Comment asseoir un modèle économique garantissant la stabilité budgétaire de nos établissements, tout en maintenant et en approfondissant le cap d'une Ecole catholique réellement ouverte à tous, sans discrimination sociale ?
- Comment répondre aux besoins dans les territoires en forte pression démographique, tout en préservant notre présence dans les espaces plus fragiles ?
- En période de pénurie de moyens d'enseignement et de ressources budgétaires, comment pérenniser et développer notre engagement vers les élèves à besoins éducatifs particuliers comme, plus largement, vers les élèves les moins à leur aise avec le système scolaire ?

Autant de questions, parmi bien d'autres, dont la complexité ne vous aura pas échappé. Pour y répondre, nous allons engager une vaste démarche prospective fondée sur une logique ascendante : des établissements aux bassins, des bassins aux diocèses, des diocèses aux régions et des régions au national. Il s'agira de construire une véritable vision partagée et donc une véritable politique pour l'Enseignement catholique à l'horizon de ces prochaines années. Et ceci, je le répète, dans le souci prioritaire du *service* que nous rendons et que nous voulons rendre à la société et au pays.

Ces questions revêtent une acuité d'autant plus vive que, comme vous le savez, les orientations budgétaires arrêtées par le gouvernement se traduiront pour la rentrée 2019 par un retrait de postes de professeurs, à hauteur de 550 postes en ce qui concerne l'enseignement privé associé à l'Etat. Quand bien même l'accroissement annoncé du volume d'heures supplémentaires devrait compenser partiellement ce retrait, la perte sèche n'en sera pas moins significative, et nous contraindra à des redéploiements d'envergure.

Dans la mesure où cette politique de suppression de postes est très vraisemblablement appelée à se poursuivre durant plusieurs années, il nous faudra là encore prendre nos responsabilités, en faisant le choix de l'audace et de la liberté. Depuis longtemps expérimentées avec succès ici ou là, diverses initiatives d'organisation pédagogique innovante permettent en effet de garantir à la fois des conditions d'enseignement fécondes et une moindre consommation de moyens horaires : je songe par exemple, pour les écoles ou les collèges à effectifs réduits, à la mise en place de classes de cycle. Nous allons travailler à l'identification des diverses pistes qui s'offrent à nous en ce domaine, tout comme nous étudierons très précisément l'impact de la réforme des lycées en matière de dotation.

En effet, nous ne voulons en aucun cas qu'une situation de pénurie nous fasse dévier de notre engagement pour l'accueil de tous.

Pour la rentrée 2018, malgré l'absence de création de postes, nous avons ainsi maintenu notre politique interne du Plan pour les Réussites Educatives, et je compte bien qu'il en aille de même pour la rentrée 2019, en dépit des suppressions de postes. Dans le même esprit, nous poursuivons notre travail d'analyse et de sensibilisation sur les enjeux de mixité sociale et scolaire, parce qu'il en va de la responsabilité ecclésiale, sociale et politique de l'Enseignement catholique. Sous un angle plus restreint mais ô combien urgent, nos établissements se mobilisent pareillement pour la scolarisation des jeunes migrants isolés, ceux que l'on appelle les MNA.

Plus globalement, nous souhaitons prendre nos responsabilités en maintenant et en développant notre capacité à couvrir tous les champs de la formation, en particulier en direction de celles et ceux qui sont moins à leur aise dans les parcours traditionnels. Les chemins de réussite et les voies d'excellence sont divers, et c'est pourquoi l'Enseignement catholique attache un prix tout particulier aux diverses formes de formation par la voie professionnelle. Tout au long de l'année scolaire, le CNEAP (pour l'enseignement agricole) et RENASUP, notre organisme national auquel j'ai confié l'animation de la voie professionnelle, vont ainsi organiser dans les régions des états généraux de la formation professionnelle, afin de valoriser tout ce qui se fait et de construire l'avenir dans le cadre des perspectives dessinées par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

L'École catholique est bien une école pour tous, et je souhaite qu'elle le devienne chaque jour un peu plus. C'est pourquoi je me réjouis de la décision du ministre Jean-Michel Blanquer d'ouvrir une réflexion sur la politique d'éducation prioritaire. Une amorce d'évolution s'était recherchée sous le ministère de Najat Vallaud-Belkacem ; elle devrait a priori s'approfondir demain, selon une approche qui me semble correspondre à celle que nous avons nous-mêmes développée à partir de 2017 avec notre politique des établissements à moyens éducatifs renforcés : une allocation de moyens spécifiques et supplémentaires mesurée établissement par établissement, en fonction du public accueilli. Pour nous, il en résulterait que deviendrait possible l'association de nos établissements à cette politique ainsi redéfinie. La vocation de l'École catholique est de proposer une école différente, et non de constituer une école parallèle.

Une école différente, une autre école : j'ai beaucoup parlé de responsabilité, mais je voudrais clore mon propos par le fait que la responsabilité n'est ni austère ni ennuyeuse. Elle n'a de sens que portée par un souffle, que vivifiée par un élan. Dans le Livre de Jérémie, le Seigneur s'adresse ainsi à son peuple : « *Car je sais, moi, les desseins que je forme pour vous (...), pour vous donner un avenir et une espérance.* »⁹. Donner un avenir, c'est la responsabilité de l'École. Donner un avenir et témoigner d'une espérance, partager cette espérance, tel est aujourd'hui et demain le chemin de l'École catholique.

⁹ Jr 29, 11.